

Pour en
savoir plus...

J'appelle le **3646**
pour être mis(e) en relation
avec le service social de
l'Assurance Maladie.

*(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Je retrouve toutes
les informations sur
le service social sur

 **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Je note les contacts utiles au sein
du service social :

mon
parcours
d'assuré



SERVICE SOCIAL

mon
parcours
d'assuré

Ma santé, j'en prends soin

**Des offres et des services
pour m'accompagner
à chaque étape de ma vie.**

La mission de l'Assurance Maladie n'est pas
uniquement d'assurer mes remboursements de soins,
elle m'aide aussi à mieux gérer ma santé.

En tant qu'assureur solidaire en santé,
l'Assurance Maladie me permet d'être soigné(e)
selon mes besoins, en cotisant selon mes moyens.
Elle s'engage à me fournir des services d'information,
d'accompagnement, de prévention et de dépistage.
Son objectif : m'aider à agir sur ma santé
à comprendre et à anticiper mes dépenses.

Aujourd'hui, parce que je suis dans une situation
difficile, l'Assurance Maladie met à ma disposition
son service social. Il m'informe, m'accompagne
dans mes démarches et me soutient pour trouver
les solutions les plus adaptées à ma situation.



Ces questions que je me pose

par rapport à ma situation

J'ai besoin d'informations et de conseils pour prendre en charge ma santé

- Je suis préoccupé(e) par mon état de santé et j'ai des difficultés pour me soigner
- Je m'interroge sur la prise en charge de mes soins, les démarches à réaliser
- Je me pose des questions sur les droits et les aides possibles (complémentaire santé...)
- Je ne sais pas où et à qui m'adresser pour me faire soigner
- J'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e)



Ce que le service social

fait pour moi

L'assistant(e) social(e)

- Me reçoit, m'écoute en toute confidentialité et recherche avec moi les solutions les plus adaptées
- M'aide à exprimer mes besoins, mes difficultés, mes craintes
- M'informe sur mes droits et les aides pour mes dépenses de santé
- Me conseille dans mes démarches
- M'oriente et me guide vers les services et professionnels de santé
- Me propose d'échanger avec d'autres personnes sur des thèmes de prévention (bilan de santé, dépistage, vaccination...)
- M'accompagne pour prendre soin de ma santé

Ce que je fais

en tant qu'assuré



Le service social m'accompagne dans mes démarches et me soutient pour trouver les solutions les plus adaptées quelles que soient mes difficultés.

- Je fournis les documents demandés par l'Assurance Maladie
- Je participe aux ateliers santé proposés
- J'effectue les démarches conseillées par l'assistant(e) social(e)
- Je donne mon avis en répondant au questionnaire de satisfaction



BON À SAVOIR

Le service social propose de me rencontrer individuellement et/ou de participer à des ateliers santé.